



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE RS:X 2010

1. COMPETITION SUPPORT DU CHAMPIONNAT

La FFVoile organise un Championnat de France de Voile RS:X 2010 adapté à la représentativité française du support à ce jour et aux contraintes de planning international du haut niveau. Ce championnat, à participation par sélection et invitation, se déroulera à :

Brest, Crocodiles de l'Elorn, du 30 octobre au 1^{er} novembre 2010

2. ADMISSIBILITE

2.1. Le Championnat de France de Voile RS:X 2010 est réservé aux licenciés sélectionnés et invités ainsi qu'aux coureurs étrangers (décision 6.1.4 du CA du 18/11/06) invités.

2.2. Sélections et invitations

2.2.1. Sélection au travers de la Coupe de France RS:X

Les 10 premières femmes et 20 premiers hommes du classement de l'épreuve Coupe de France de Voile RS:X organisée à La Rochelle du 19 au 21 mars 2010, hors Equipe de France et étrangers, sont sélectionnés au Championnat de France de Voile RS:X.

2.2.2. Invitation de l'Equipe de France

Les membres de l'Equipe de France sont invités à participer au Championnat de France de Voile RS:X

2.2.3. Autres invitations

Les demandes d'invitations de femmes et hommes proposées par la Direction Technique (coureurs haut niveau et étrangers) et le Département Voile Légère seront validées par le Vice-président en charge de la Voile Légère.

3. FORMAT DES COURSES

Le format des courses sera identique à ceux appliqués sur les épreuves internationales RS:X :

- une compétition unique avec obligation d'une zone de course spécifique
- deux départs séparés pour les flottes 9.5 et 8.5

4. TITRES DECERNES

- 🏆 CHAMPIONNE DE FRANCE DE VOILE RS:X FEMININ EN 8.5
- 🏆 CHAMPION DE FRANCE DE VOILE RS:X MASCULIN EN 9.5

Le départage des égalités utilisera la règle A8 des RCV 2009-2012.

Les titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 coureurs inscrits définitivement dans chaque série. Ce nombre est ramené à 10 pour les coureurs féminins.

5. DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers coureurs de chaque série se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.